

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 31 août 2025 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Notre commissaire aux comptes, le cabinet Audit France, vous donnera dans son rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées en annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître des comptes annuels agrégeant les CRF reçus.

Le conseil d'administration est composé de 7 personnes. Les administrateurs se sont réunis à 5 reprises au cours de l'exercice.

Le bénévolat des mandataires s'élève à 2189 heures, soit environ 2 personnes en équivalent temps plein.

1.1 Siège départemental :

Les produits du Siège se sont élevés à 64091,92 € lors du dernier exercice clos contre 65782,72 € pour l'exercice précédent.

La cotisation des familles s'est élevée à 2,00 € par coopérateur, contre 1,95€ par coopérateur pour l'exercice précédent. La cotisation votée pour l'exercice en cours s'élève à 2,00 €. (3,95€ par adulte)

Nous vous proposons de fixer la cotisation des familles par coopérateur pour l'exercice à venir (2026-2027) à 2,00€ (3,95€ pour les adultes).

Le résultat du siège départemental présente un excédent de 10313,83 €. Ce résultat s'analyse comme suit :

- augmentation des produits de placement de la mutualisation

Office Central de la Coopération à l'École du Finistère

**Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité
publique**

1.2 Coopératives et foyers coopératifs

194 coopératives et foyers sur les 194 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agrégés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives et foyers coopératifs sont les suivantes :

- ressources des coopératives agrégées : 1 720 490,73 €
dont subventions encaissées : 543 305,84 €
- Trésorerie à la clôture : 872 688,88 €

Compte tenu d'une sommation des CRF à 100,00 %, le produit moyen par coopérateur est estimé à 82,56 € par coopérateur.

2. SITUATION et ACTIVITE du DERNIER EXERCICE CLOS

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 20 840 contre 20 932 pour l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives s'est élevé à 194 contre 190 pour l'exercice précédent.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE:

0 CRF n'est pas parvenu au siège départemental après l'arrêté des comptes, n'a pu être saisi et n'est donc pas intégré dans les comptes annuels agrégés soumis à votre approbation

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice 2025-2026 fait apparaître un total de charges de 59 030 € et un résultat équilibré.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 août 2025 comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit un excédent de 10 313,83 €, au fonds associatif
- le résultat des coopératives sommées, soit 65 781,67 €, dans leur report à nouveau .

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le conseil d'administration.

La Présidente

Catherine Coëtmen-Stéphan

Le Trésorier

Jean-Michel Topin



Office Central de la Coopération à l'École du Finistère

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

2 rue de Kergestin 29000 Quimper
Tél. : 02 98 53 71 22 – Mail : ad29@occe.coop